

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

Date de la convocation : 9 Novembre 2018

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Aménagement de bâtiments destinés à recevoir des services de soins et commerces : demande de subvention au titre du Contrat Vendée Territoires
- Compte-rendu des différentes réunions
- Antenne-relais de téléphonie mobile : validation de la démarche concernant l'échange des BND avec l'Office National des Forêts
- Contrat d'assurance « VILLASUR » - année 2019
- Tarifs communaux – année 2019
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne.

Absent excusé : BELOUIN Jacky

Secrétaire de séance : SPENNATO Fabienne

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire laisse la parole à M. DUPAS Laurent, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée en charge de l'Environnement Eau et Assainissement, de l'avancement de l'étude préalable à la prise de compétences assainissement. A 21h45, M. DUPAS prend congés.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Parking rue des Juifs : Monsieur le Maire confirme que les travaux de suppression du compteur ont toujours lieu la semaine 47. L'entreprise CHARRIER est toujours prête à intervenir mais Monsieur le Maire préfère attendre l'intervention d'ENEDIS pour lui donner une date de début de chantier.

Bâtiments ERP : Monsieur le Maire rapporte qu'une rencontre s'est tenue entre les entreprises et le cabinet Boisson-Burban. Monsieur le Maire souligne quelques soucis dans les devis : des travaux sont mentionnés sur deux devis. Monsieur le Maire regrette ces désagréments comptables.

***Église :** Monsieur le Maire fait part des différents travaux prévus : la pose d'une bande tactile pour mal-voyants, la création d'une place pour handicapé et la mise en place d'un léger tremplin en ciment à l'entrée et à la sortie de l'église.

***Salle Jean- Louis Ripaud :** Après la suppression de l'escalier pour accéder à la scène, Monsieur le Maire a demandé à ce qu'un accès soit possible avec l'installation de quelques marches. Monsieur le Maire annonce qu'une place handicapée va être créée sur le parking, avec la mise en place d'une bande tactile pour mal-voyants. De plus, les poteaux de l'entrée de la salle devront être d'une couleur plus vive.

***Ecole :** Monsieur le Maire fait part de la suppression des travaux de peintures au niveau des sanitaires (une peinture autour des urinoirs était prévu pour trancher avec le blanc des sanitaires), sur les conseils de la société SOCOTEC. Monsieur le Maire annonce qu'une création de sanitaires pour handicapés est prévue, en changeant le sens de l'ouverture de la porte.

Rue des Juifs et Rue du Prieuré : Monsieur le Maire annonce que les travaux de canalisation sont faits ; le raccordement individuel dans la rue des Juifs va être réalisé prochainement. Actuellement, des travaux de canalisation sont effectués à la Joletière.

Lotissement du Moulin : Monsieur le Maire fait le bilan de sa rencontre avec le géomètre Veronneau. Avec la nouvelle loi, l'appel à un architecte et à un cabinet d'étude pour l'eau est obligatoire. Monsieur le Maire expose les honoraires de chacun : 3 550€ HT pour l'étude, 3 600€ HT pour l'architecte TANGUY Gwenaël, et 8 200€ HT pour le géomètre Veronneau.

Monsieur le Maire présente une première ébauche de ce que pourrait être le lotissement (avec des parcelles comprises entre 455 et 752 m²), mais la disposition des parcelles convient peu à l'ensemble des élus. Monsieur le Maire propose une réunion de travail entre les élus le 28 novembre prochain, avant de recontacter l'architecte.

Cabinet de soin et surface commerciale : Monsieur le Maire a reçu les médecins et présente leurs attentes à l'ensemble du conseil : les médecins espèrent un cabinet climatisé, et estiment qu'un troisième cabinet serait nécessaire. Monsieur le Maire explique que la construction de 3 cabinets serait difficile à l'heure actuelle ; pour cela, il faudrait intégrer le logement de M. Pizon et donc lui trouver un autre logement dans Mervent. L'ensemble des élus est d'accord pour contacter l'agence immobilière qui vend cet autre logement.

Monsieur le Maire conclut par dire qu'avec ce troisième cabinet, un autre travail d'architecte est indispensable.

2 – AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS DESTINÉS A RECEVOIR DES SERVICES DE SOINS ET COMMERCES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT VENDÉE TERRITOIRE

L'ensemble du conseil municipal accepte de faire la demande de subvention au titre du Contrat Vendée Territoire dans le cadre de la construction du bâtiment de soin et de commerces.

Monsieur le Maire en profite pour rappeler aux élus la réunion avec l'architecte Thibaud-Pochon le 21 novembre à 14h.

3 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Conseil d'école : M. GORALCZYK fait le bilan du conseil d'école qui s'est tenu le 13 novembre dernier en commençant par une nouveauté de cette année : les élus des représentants des parents d'élèves n'ont eu qu'une seule liste (M. GORALCZYK déplore l'implication des parents d'élèves en rapportant les chiffres de 102 parents inscrits mais seulement 42 votants). M. GORALCZYK rappelle les horaires d'ouverture, du fait du passage aux 4 jours d'école et des effectifs : 71 élèves (répartis comme suit : 27 en maternelle, 22 MS-GS et 22 CE-CM). M. GORALCZYK a eu l'occasion, lors du conseil d'école, de faire la connaissance de Mme Legendre (qui complète le temps des enseignantes). M. GORALCZYK fait part des demandes des enseignantes (prévoir le changement des 6 ordinateurs portables sur le long terme) et celles des parents (demande de prélèvement des factures péri-scolaires mais pour un soucis de gestion de tous -mairie et parents- la vente de tickets se maintiendra)

Commission Environnement : Mme TOUTAIN déplore le nombre croissant d'incivisme : vols d'arbustes et de fleurs, de mobiliers extérieurs appartenant à la commune, casse des poteaux en ardoise à l'entrée de la mairie, tentative de déracinement d'arbustes...

Monsieur le Maire annonce que les travaux d'ornement à la Résidence du Levant sont finis, et que l'aménagement du sous-terrain du parc du Château a débuté.

Les membres des AFN voudraient rencontrer les membres de la Commission afin de terminer le pare-terre de la stèle. Monsieur le Maire propose la date du 1^{er} décembre à 10h.

Monsieur le Maire fait noter que les illuminations de Noël vont prochainement être installées par les employés communaux.

Projet de territoire : Monsieur le Maire relate le bilan de cette réunion : les entreprises des zones artisanales communautaires vont passer communales. Monsieur le Maire fait part de la proposition d'un transport en commun au-delà de Fontenay-le-Comte, mais beaucoup d'élus sont contre ce projet. Beaucoup d'établissement passeraient sous la compétence de la Communauté de Communes : l'école de musique de Fontenay-le-Comte, les centres de loisirs. Pour ce qui est des commerces, les élus présents à cette réunion préféreraient qu'ils restent communaux au même titre que les écoles.

4 – ANTENNE-RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE : VALIDATION DE LA DÉMARCHE CONCERNANT L'ÉCHANGE DES BND AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Monsieur le Maire annonce aux élus qu'il a signé le bail de l'ONF donc les travaux peuvent débuter : les arbres gênants ont été abattus. Cependant, Monsieur le Maire se désole des actes de vandalisme sur l'emplacement de l'antenne : les bornes qui délimitaient l'emplacement ont été arrachées.

L'ensemble des élus acceptent de prendre la délibération pour faire l'échange des BND.

5 – CONTRAT D'ASSURANCE « VILLASUR » - ANNÉE 2019

A l'unanimité, les élus adoptent le renouvellement du contrat pour une cotisation de 7 755€.

6 – TARIFS COMMUNAUX – ANNÉE 2019

Les membres du conseil décident de maintenir les tarifs des locations de salles et des concessions du cimetière au même tarif que 2018.

7 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

M. SABOURAUD présente le devis de la société MBS pour le remplacement de la sonorisation de la salle Jean-Louis RIPAUD. Lors du dernier conseil, les élus avaient demandé à réactualiser le devis de janvier 2017 ; le montant de ce dernier devis est de 3 518,50 € HT. M. SABOURAUD précise que le montage pourrait être finalisé début décembre.

Monsieur le Maire précise que la subvention de DETR 2019 ne sera sûrement pas satisfaite car déjà utilisée en 2018 ; mais une demande a été faite pour la réhabilitation de la salle des fêtes de la mairie.

Monsieur le Maire émet une solution pour la benne à cartons : il prévoit, à titre d'expérimentation, de changer son emplacement pour avoir une hauteur de déchargement moins haute (environ 1,20 m). Si l'essai s'avère concluant, Monsieur le Maire prévoit de bien aménager les alentours.

Monsieur le Maire présente le devis du « Garage de la Forêt » pour les réparations du Ford -véhicule des employés communaux- (3 543,56€ HT) et le devis d'une sellerie pour la réfection du siège du véhicule (334€ TTC). Enfin, Monsieur le Maire termine par exposer le devis pour changer le camion : 24 900€ HT, frais d'immatriculation non inclus.

L'ensemble des élus votent pour la réparation plutôt que pour le changement complet du véhicule.

Monsieur le Maire expose la campagne de la « Prévention Routière » : la Préfecture de la Vendée demande si des communes seraient intéressées pour mettre des carcasses de voitures accidentées dans leur bourg. A l'unanimité, les élus de Mervent s'opposent à l'implantation de véhicules accidentés dans Mervent.

Monsieur le Maire informe les élus que les étudiants du Lycée Bel Air reconduisent l'évènement « Eaux Arbres Citoyens » (jeu de mots avec le thème de l'eau), qui se fera à la Base de Loisirs, le dimanche 24 Mars.

Monsieur le Maire poursuit en annonçant que le dimanche 24 Mars sera la journée mondiale de l'eau. A cette occasion, l'usine de la Balingue et le barrage de Mervent seront ouverts au public.

Monsieur le Maire fait part de l'invitation des Sapeurs Pompiers de Vouvant pour assister à la Cérémonie de la Sainte Barbe, le 15 Décembre à Mervent.

Monsieur le Maire enchaîne en remerciant M. BELOUIN Jacky pour le prêt de ses tivolis pour la Cérémonie du Centenaire du 11 Novembre ; ce qui a été très apprécié par le public.

Monsieur le Maire termine en présentant la demande de l'École de Musique de Fontenay-le-Comte : le 25 mai prochain, l'École organise des répétitions ouvertes au public à la salle Jean-Louis RIPAUD. Même si Monsieur le Maire leur a proposé le tarif attribué aux associations de Mervent, l'École de Musique souhaiterait une mise à disposition gratuite de la salle. Les élus décident que Monsieur le Maire contacte le Directeur afin de trouver une situation convenable pour les deux parties.

Un élu présente la demande de M. PICARD, co-gérant de la société de MAT-API, qui souhaiterait que des panneaux publicitaires au nom de sa société soit installés. Monsieur le Maire propose de fournir le support mais à la charge de la société de faire imprimer les pancartes.

La séance est levée à minuit.

Prochaine réunion de conseil : le Jeudi 20 Décembre 2018

MEMBRES PRÉSENTS :

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BOBINEAU Marinette :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :

SPENNATO Fabienne :